

# LES CENTRES DE LOISIRS

Inscriptions à partir du  
lundi 27 mai 2024



## Nos modalités d'inscription

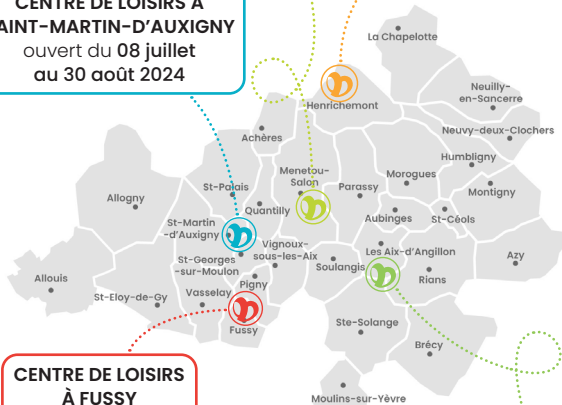
- Les inscriptions pour les centres de loisirs se font uniquement en ligne à l'aide de notre logiciel iNoé,
- Plus aucune inscription papier n'est possible contrairement aux camps, séjour et à Sport Été Ados,
- Beaucoup d'entre vous utilisent déjà ce système sur les mercredis, les petites vacances ou sur la cantine et la garderie de certaines communes du territoire,
- Rendez-vous le 27 mai prochain pour procéder à l'inscription et réserver des jours sur un ou des centres de loisirs !
- Plus d'informations sur les modalités d'inscription ci-joint

## Nos structures

**CENTRE DE LOISIRS À MENETOU-SALON**  
ouvert du 08 juillet  
au 02 août 2024

**CENTRE DE LOISIRS À HENRICHEMONT**  
ouvert du 08 au  
26 juillet 2024

**CENTRE DE LOISIRS À SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY**  
ouvert du 08 juillet  
au 30 août 2024



**CENTRE DE LOISIRS À FUSSY**  
ouvert du 08 juillet  
au 02 août 2024

**CENTRE DE LOISIRS AUX AIX-D'ANGILLON**  
ouvert du 08 juillet  
au 23 août 2024

## Votre contact :

Thomas DEVAUTOUR - 02 48 25 46 61 / 02 48 55 11 11  
thomas.devautour@terresduhautberry.fr

# UTILISER iNoé

Vous pouvez dès à présent démarrer les étapes 1 à 4

## ÉTAPE 1

Rendez vous sur <https://espacefamille.aiga.fr/7175>

## ÉTAPE 2

Créer un compte et saisir l'ensemble des informations demandées «familles» et «enfant(s)». N'oubliez pas de saisir votre numéro d'allocataire, le cas échéant (Caf, MSA).

## ÉTAPE 3

Chargement de vos pièces justificatives dans la rubrique « mes documents » sur votre espace famille.

### Les documents à mettre en ligne :

- Fiche sanitaire  
(Modèle à télécharger dans la rubrique «Documents-Informations»)
- Attestation d'assurance extrascolaire
- Copie des vaccins du carnet de santé
- Avis d'imposition N-1 si non allocataire

## ÉTAPE 4

Une fois ces documents mis en ligne par vos soins, nos services vérifient la conformité et les valident.

**A partir du lundi 27 mai 2024**

Uniquement pour s'inscrire sur un centre de loisirs

## ÉTAPE 5

Rendez-vous sur votre espace famille, en cliquant sur l'enfant puis «inscrire [prénom de l'enfant] à une nouvelle activité»

## ÉTAPE 6

Accédez ensuite au planning pour choisir les jours de présence de l'enfant sur les centres de loisirs.

Vous avez ensuite la possibilité d'ajouter ou de supprimer des réservations jusqu'à 48h avant le jour à modifier.

Pour plus d'information et d'accompagnement, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet :

<http://terresduhautberry.fr> rubrique vie pratique/accueil de loisirs, pour y retrouver notamment un **tutoriel vidéo**.

Toute l'équipe du pôle enfance reste également à votre disposition par téléphone et sur rendez-vous, pour vous aider dans cette démarche.

Retrouvez les contacts sur ce document.

L'été des 3-17 ans  
sur les Terres du Haut Berry

# CAMPS

## SPORT ÉTÉ ADOS (SEA)

## SÉJOUR 14/17 ANS

## CENTRES DE LOISIRS

ACCÈS PRINT - 02 48 75 00 93 - Ne pas jeter sur la voie publique



# LES MODALITÉS D'INSCRIPTION

Service Petite Enfance,  
Enfance et Jeunesse  
Communauté de Communes  
Terres du Haut Berry



**TERRES DU HAUT BERRY**  
Communauté de Communes



[www.terresduhautberry.fr](http://www.terresduhautberry.fr)